



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 117449

Texte de la question

M. André Gerin proteste auprès de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement contre le désengagement massif de l'État dans la construction de logements sociaux et sa passivité face aux pratiques spéculatives qui ont fait exploser les coûts du foncier comme du bâti. Ainsi, les services du Grand Lyon viennent de calculer que le prix d'un logement social était passé de 78 500 euros en 2000 à 132 000 euros en 2005, soit une augmentation de 70 %. La subvention de l'État quant à elle est passée de 5 900 euros en 2000 à 5 800 euros en 2005. Cette politique a engendré une grave pénurie de logements sociaux qui a plongé notre pays dans une « crise historique », selon le dernier rapport de la fondation Abbé-Pierre. Ainsi, trois quarts des 410 000 logements construits en 2005 étaient destinés aux catégories sociales les plus aisées, tandis qu'étaient recensées 3 207 500 personnes sans logement ou très mal logées et 5 670 000 autres « en situation de réelle fragilité à court et moyen terme ». Face à cette situation intolérable, il lui demande donc de faire inscrire à l'ordre du jour la proposition de loi n° 1895 « portant création d'un service public national et décentralisé du logement et de l'habitat pour garantir le droit au logement pour tous et partout » que le groupe communiste avait déposée en novembre 2004 et que le Gouvernement avait fait écarter sans débat.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117449

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1191